

parquet



Renocir

Cire pour parquets

Produit de traitement des parquets et planches en bois à base de cires naturelles sans solvant.
Nettoie, nourrit et fait briller les surfaces traitées.
Permet de protéger les surfaces traitées des salissures et des tâches.
Possède un fort pouvoir cirant de part sa haute concentration en cire, sans odeur et non nocif pour l'utilisateur.

Mode d'emploi

Aplanir par ponçage le parquet.
Dépoussiérer avant application.
Agiter le produit avant emploi, verser le produit pur au sol et étendre régulièrement avec un applicateur.
Laisser sécher 30 à 40 minutes puis lustrer avec une monobrosse équipée d'un disque blanc ou beige.
Renouveler l'opération en fonction de la pureté du support.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide laiteux blanc
- pH : 4 - 6
- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Eviter les projections oculaires.
Nettoyer le matériel à l'eau de suite après l'utilisation.
Conserver le récipient bien fermé après application.
Craindre le gel et ne pas utiliser à des températures < 5°.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.
Contient des composants respectueux de l'environnement.
Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).
Sans allergène déclaré (selon le règlement n°648/2004 et le règlement n°1272/2008).
Sans VLER.

Fiche technique

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

03-07-2015 Ind. 3 ■



Z.I. La Croix-St-Pierre - 19800 EYREIN - Tél. 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com